

## **Message de Coordination Senne au début des trois jours de la vallée de la Senne**

Les 2 cours d'eau interrégionaux que sont la Senne, le 'canal de la Senne' et leurs abords sont soumis à de grands enjeux tant en Flandre qu'à Bruxelles et en Wallonie. Ils sont amenés à connaître de profonds changements dans les années à venir.

Ces changements méritent une attention particulière car le résultat global au sein du bassin hydrographique de la Senne sera majeur à la condition que les différents projets et plans d'intervention parviennent à s'harmoniser au-delà des frontières régionales et à l'intérieur de celles-ci... sinon, ce ne sera qu'une succession d'occasions manquées et d'incompatibilités.

Les autorités sont aujourd'hui conscientes de l'importance des cours d'eau et du canal en particulier. Dans les trois régions, de nombreux plans et projets voient le jour. Les gestionnaires concernés sont nombreux alors que la Senne et le 'canal de la Senne' sont étroitement liés et forment une seule et même unité qu'il faut voir comme un ensemble. Les projets au niveau local prennent-ils suffisamment en compte le fait qu'une opération locale engendre inévitablement des effets en amont et en aval ?

La qualité, l'approvisionnement, le stockage et l'évacuation de l'eau, le transport de marchandises et leur transbordement, le gabarit des voies hydrauliques, la hauteur des ponts, le développement de la nature et de la biodiversité, la mobilité, l'aménagement de pistes cyclables... sont précisément les défis pour la vallée de la Senne qui doivent faire l'objet d'une coordination entre les autorités compétentes des trois régions et au sein de celles-ci. Il faudrait idéalement une vision pour la vallée. C'est de cette manière uniquement qu'un résultat optimal pourra être atteint.

Le bassin de la Senne, avec son réseau de ruisseaux, de petites rivières et d'affluents alimentant la Senne et le 'canal de la Senne', est l'unique bassin versant qui s'étend sur les trois régions de notre pays. C'est aussi le bassin le plus contrasté en terme de paysages. Avec leur longueur limitée d'environ 100 km de la source à leur embouchure, la Senne et le canal de la Senne irriguent trois régions, quatre provinces et une capitale.

Les paysages vallonnés et peu peuplés du Brabant Wallon et du plateau hennuyer s'étendent à proximité de la région la plus dense et urbanisée de l'agglomération bruxelloise. Celle-ci est équipée d'un canal moderne (canal maritime) et d'un port intérieur (le Port de Bruxelles). La partie aval du bassin de la Senne est également soumise aux marées.

Nulle part ailleurs en Belgique, le système hydrographique n'a été ou n'est traité de manière aussi artificielle et radicale. En effet, afin de faciliter la navigation, d'énormes ouvrages d'art ont été construits (Ronquières, Strépy-Thieu, les ascenseurs à bateaux du Canal du Centre). L'eau nécessaire au bon fonctionnement du système est pompée et conduite sur de longues distances jusqu'aux zones les plus élevées.

D'anciens affluents de la Senne ont été détournés vers le canal pour l'alimenter en eau.

Dans la région de Bruxelles, la Senne a été partiellement enfouie sous le sol et, pour protéger cette zone densément peuplée des inondations, l'eau a été retenue autant que possible en amont dans ce qui était alors la campagne.

Dans un contexte d'urbanisation rapide et expansive (réduisant la perméabilité du sol) et de changement climatique, ce système de gestion pour le bassin de la Senne se retrouve d'autant plus sous pression.

Souvent, la question est posée de savoir si les mesures en cours seront suffisantes pour mener à bien les nombreux défis du bassin de la Senne et si le drame causé par les graves inondations de novembre 2010 a bien été intégré.

Bruxelles, le 20 août 2015.